



## LES MILITANTES ET MILITANTS À L'AVANT-PLAN DE NOS PRÉOCCUPATIONS AU FORUM DU CONGRÈS

Les militantes et militants en santé et sécurité du SCFP ont amorcé un dialogue enflammé sur des enjeux et des stratégies en matière de changement à la suite du discours d'ouverture d'une invitée, le D<sup>re</sup> Linda Murray, au forum sur la santé et la sécurité du Congrès national. Ancienne membre du SCFP de la Clinique de santé et sécurité du travail de Winnipeg, M<sup>me</sup> Murray a démarré la soirée du 4 octobre 2005 en exhortant les membres à demander des solutions aux problèmes en partageant leurs connaissances et leurs expériences communes. Plus tôt, M<sup>me</sup> Murray, qui travaille maintenant avec des organismes de santé à Chicago, a pris la parole devant toutes les personnes déléguées au congrès à titre de conférencière principale. Au cours de cette journée, ses paroles ont inspiré réflexion, discussion et actions au sein de nombreux cercles du SCFP.

« Les travailleuses et travailleurs sont les experts en santé et sécurité au travail », de dire M<sup>me</sup> Murray à une foule de militantes et de militants rassemblés dans une immense salle de forum. Elle a rappelé à tous que les travailleuses et travailleurs connaissent leur travail mieux que quiconque et les causes des problèmes de santé et de sécurité. Cependant, elle a également mis en garde les membres du SCFP que bien qu'ils soient les experts, les préoccupations en santé et sécurité doivent être « énoncées dans un lan-



*D<sup>re</sup> Linda Murray : les travailleuses et les travailleurs sont les experts*

gage clair que tous les gens peuvent comprendre ».

Selon M<sup>me</sup> Murray, la connaissance et la formation sont les deux premiers outils dont les membres du SCFP ont besoin pour résoudre les problèmes de santé et de sécurité. Un autre élément important est un comité syndical en santé et sécurité distinct du comité mixte de santé et de sécurité et qui a son propre programme.

Après avoir parlé pendant environ 20 minutes, M<sup>me</sup> Murray a exhorté les membres du SCFP à se lever et à dénoncer les problèmes auxquels ils sont confrontés chaque jour et à proposer les solutions qu'ils ont trouvées. Pendant les prochaines quatre-vingt-dix minutes, les militantes et militants réunis ont fait la file aux micros pour raconter leurs histoires.

suite →

Les enjeux que les membres ont mis à l'avant-plan étaient :

- la charge de travail et le surmenage;
- le manque de personnel;
- la violence au travail;
- les toxines au travail et les matières dangereuses;
- les fiches signalétiques trop compliquées;
- l'exposition à l'amiante;
- les moisissures;
- le harcèlement;
- les dangers biologiques dans les bibliothèques.

Les membres des secteurs des soins de santé, des services de garde, des transports aériens, des municipalités et des bibliothèques se sont levés pour prendre la parole. Certains étaient frustrés et d'autres énergisés par le forum. De nombreuses personnes ont partagé les mesures qu'elles ont prises pour résoudre avec succès les problèmes de santé et de sécurité.

Une personne membre a expliqué comment on pouvait utiliser la loi pour rendre les employeurs pleinement responsables de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs.

Une autre personne a suggéré de présenter les fiches signalétiques dans un langage clair. Elle avait assisté à un atelier du SCFP sur la présence de toxines au travail au cours duquel on a expliqué les fiches signalétiques. Ainsi, elle a pu faire éliminer l'utilisation de produits de nettoyage dangereux dans les écoles de l'île de Vancouver. Le succès de cette personne membre appuie le point soulevé par Linda Murray à l'effet que les travailleuses et travailleurs ont le pouvoir et les outils nécessaires pour faire changer les choses lorsqu'ils sont informés, renseignés et prêts à agir.

À la fin de la soirée, quelques centaines de militantes et de militants en santé et sécurité du SCFP ont quitté le forum déterminés à prendre des mesures et à apporter des changements.



## APPLICATION PLUS SÉVÈRE ET ADOPTION DE RÉSOLUTIONS SUR LE NIVEAU DE DOTATION EN PERSONNEL DANS LE TRANSPORT AÉRIEN

Au cours du Congrès national du SCFP d'octobre 2005, à Winnipeg, les personnes déléguées ont adopté deux résolutions en santé et sécurité. La Résolution 277 visait une application plus sévère des lois actuelles en santé et sécurité afin d'éliminer les dangers et de réduire les accidents, les maladies et les décès sur les lieux de travail. Le gagnant du Prix national de santé et de sécurité, Donald Postar, a fait le commentaire suivant : « C'est scandaleux! Lorsqu'un chien mord quelqu'un, on le tue. Lorsqu'un directeur ou une entreprise tue quelqu'un, on lui impose une amende de 150 000 \$. Pourquoi ne pas s'assurer que ces personnes reçoivent la sanction maximale? »

La Résolution 8 était centrée sur les niveaux de dotation en personnel sécuritaires pour les travailleuses et travailleurs du transport aérien afin

d'assurer des conditions sécuritaires pour les passagers. On demandait dans la résolution que le SCFP national fasse pression sur le gouvernement fédéral et sur Transports Canada afin de maintenir le ratio actuel d'une agente ou d'un agent de bord par 40 passagers. Pamela Sachs, présidente de la Division du transport aérien du SCFP, a indiqué que le nombre adéquat d'agentes et d'agents de bord constituait la principale raison pour laquelle les passagers ont été évacués de façon sécuritaire de l'avion d'Air France qui est sorti de piste à Toronto, en août 2005. Selon Mme Sachs « contrairement à ce qu'affirment les transporteurs aériens, nous ne sommes pas des serveuses ou des serveurs du ciel. Nous sommes des professionnels formés en matière de sécurité. »

# UN CONCIERGE D'ÉCOLE REMPORTE UN PRIX

Donald M. Postar de la section locale 5555 du SCFP est le récipiendaire du Prix de santé et de sécurité pour 2005. Le président national du SCFP, Paul Moist, a présenté le prix au confrère Postar pendant le Congrès national à Winnipeg, en octobre 2005.

M. Postar occupe un poste de concierge scolaire pour le Conseil scolaire régional de Kawartha Pine Ridge, en Ontario. Il a été choisi à l'unanimité par les membres du Comité national de santé et de sécurité qui participaient au processus de sélection. Sa nomination a été remarquée en raison de ses nombreuses années de militantisme au cours desquelles il a su montrer beaucoup de courage et de détermination à s'attaquer à l'employeur et à gagner.

« Donald est un militant dont les efforts ont aidé d'autres membres du SCFP », de dire la consœur Pearl Blommaert, coprésidente du Comité national de santé et de sécurité. « Il a fait des interventions directes et mesurables en santé et sécurité à son travail, et ses efforts ont été couronnés de succès. »

Les efforts de militantisme de M. Postar incluent :

- Des pressions sur son employeur pour empêcher l'achat et l'utilisation de polisseuses au propane dans les écoles.
- La lutte pour éliminer l'usage du décapant Red Gel Vandal des écoles de son district parce que le produit contient des cancérigènes.
- La promotion, par le biais de son comité mixte de santé et de sécurité, pour l'élimination du détergent Powerhouse dans les écoles de la région. Ses collègues de travail avaient souffert de réactions allergiques au produit.
- Une aide pour élaborer des méthodes d'inspection en santé et sécurité adéquates au travail en établissant un programme de formation pour les membres du personnel du SCFP, les enseignantes, les enseignants, les administratrices et les administrateurs.



*Donald Postar, section locale 5555 du SCFP, choix unanime pour le Prix national de santé et de sécurité de 2005*

- Une aide pour élaborer une politique au travail et un guide de l'employé sur la violence dans l'éducation spécialisée.

Le confrère Postar est membre du comité mixte de santé et de sécurité de son lieu de travail depuis 1993. Il a pris les employeurs à partie à de nombreuses occasions pour leur non-conformité aux règles de santé et de sécurité. Le ministère du Travail de l'Ontario a délivré de nombreuses ordonnances par la suite. Il a aidé d'autres sections locales du SCFP à former des comités mixtes de santé et de sécurité et à rédiger des mandats pour ces comités.

Il a également profité de chaque occasion pour en apprendre plus sur les questions de santé et de sécurité. Il a suivi des cours offerts par le SCFP, la Fédération du travail de l'Ontario et le Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses de l'Ontario sur des sujets aussi variés que le stress au travail, les dangers que présente l'amiante et l'amélioration des lois en matière de santé et de sécurité. Au fil des ans, M. Postar a combiné les connaissances acquises dans le cadre de séances de formation à sa propre expérience au travail afin de devenir un défenseur tenace pour ses consœurs et confrères du SCFP.

Comme de fait, lorsque le directeur national en santé et sécurité, Anthony Pizzino, lui a téléphoné pour l'informer qu'il avait remporté le prix, le confrère Postar était au Centre de santé des travailleuses et des travailleurs de l'Ontario à Toronto, tard un vendredi après-midi. Il était au centre et s'occupait à ce qu'il fait toujours, il travaillait à améliorer les conditions de santé et de sécurité des autres membres du SCFP. Le prix est bien mérité. Félicitations confrère Postar!

## DU NOUVEAU AU SERVICE NATIONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU SCFP

Le service vient tout juste de publier son *Rapport sur la 9<sup>e</sup> Conférence nationale en santé et sécurité du SCFP*. Le thème de la conférence était En avant! Agissons! L'objectif de la conférence était de donner des outils aux membres du SCFP afin de traiter et d'éliminer les dangers en matière de santé et de sécurité.

On souligne dans le rapport les principales réalisations de la conférence. On y décrit les résultats des quatre sujets d'atelier : les toxines dans les lieux de travail, les dangers que présente la qualité de l'air ambiant, l'ergonomie et les comités mixtes de santé et de sécurité. On y souligne également les principaux points abordés par les conférencières et le conférencier invités, soit Linda Murray, Katherine Lippel, Robert Storey et Karen Messing.

Le rapport a été envoyé par la poste à toutes les sections locales du SCFP en novembre 2005. Des copies additionnelles sont disponibles sans frais auprès du Service national de santé et sécurité.

# JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX LÉSIONS ATTRIBUABLES AU TRAVAIL RÉPÉTITIF

Le mardi 28 février 2006 est la Journée internationale de sensibilisation aux lésions attribuables au travail répétitif. Les lésions attribuables au travail répétitif sont la forme la plus commune d'accident de travail au Canada. Ils incluent divers troubles qui affectent les muscles, les tendons, les nerfs et les jointures. Les blessures aux poignets, aux doigts, aux avant-bras, aux mains, aux coudes, aux épaules et au cou sont les plus récurrents.

La Journée de sensibilisation aux lésions attribuables au travail répétitif est une occasion de promouvoir la prévention des blessures et de sensibiliser les gens sur la prévalence des lésions attribuables au travail répétitif et leurs dangers. Les lésions

attribuables au travail répétitif affectent les travailleuses et travailleurs obligés de faire du travail monotone, des emplois répétitifs, qui font trop d'heures ou qui travaillent trop vite et avec trop peu de pauses. Souvent, les travailleuses et travailleurs sont obligés de travailler dans des positions difficiles ou passent trop de temps debout. Une mauvaise organisation du travail (comme des heures supplémentaires obligatoires et inutiles, des coupures dans le personnel et des licenciements, un équipement mal entretenu) contribue aux lésions attribuables au travail répétitif. Le stress au travail et le manque de contrôle sur le travail sont également responsables des lésions attribuables au travail répétitif.

La première Journée de sensibilisation aux lésions attribuables au travail répétitif a eu lieu le 29 février 2000. On a choisi cette journée parce que c'était la seule journée non répétitive de l'année. La journée est reconnue le 28 des années non bissextiles.

Pour obtenir plus de renseignements sur les lésions attribuables au travail répétitif, y compris des stratégies de prévention détaillées, veuillez communiquer avec le Service national de santé et de sécurité et demander une copie de la fiche signalétique sur les lésions attribuables au travail répétitif et surveillez la nouvelle directive sur l'ergonomie qui sera publiée au début de 2006.

## À PARAÎTRE!

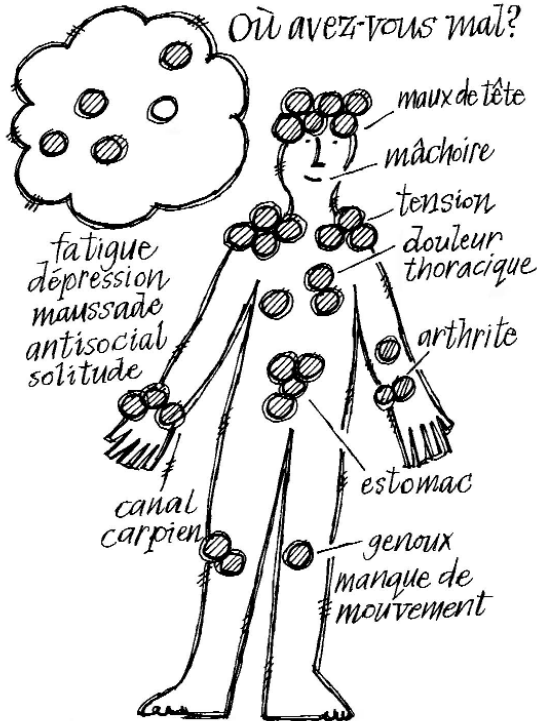
Le Service national de santé et sécurité du SCFP publiera bientôt de nouvelles fiches de renseignements sur les moisissures, le stress dû à un incident critique et les enquêtes sur les maladies professionnelles. Une nouvelle directive en matière de santé et de sécurité sur l'ergonomie sera également publiée. Vous pourrez trouver ces documents au début de 2006.

Le bulletin *Mise à jour* est publié quatre fois par année par le Service national de santé et sécurité du SCFP. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le :

Service de santé et de sécurité  
21, rue Florence, Ottawa (Ontario)  
K2P 0W6  
téléphone : (613) 237-1590  
télécopieur : (613) 233-3438  
courriel: [sante\\_secured@scfp.ca](mailto:sante_secured@scfp.ca)

### SCHEMATISATION CORPORELLE

Où avez-vous mal?



*La schématisation corporelle est une technique utile pour identifier les lésions attribuables aux travail répétitif*